## 64 - Congrès - Attribution de subventions - 3<sup>ème</sup> répartition au titre de l'année 2011

*M. l'Adjoint GIRARD, Rapporteur :* Dans le cadre de la troisième tranche d'attribution de subventions, trois associations organisant des congrès ont sollicité la Ville.

Après prise en compte des critères d'attribution (nombre de nuitées, nombre de congressistes, pertinence, rayonnement, visites guidées Ville, autofinancement, subventions d'autres collectivités), il est proposé d'attribuer les subventions suivantes :

## Congrès privés :

- 500 € pour l'association Union Nationale des Combattants, Veuves et Orphelins de Guerre du Doubs. Elle organise le 23 septembre 2011 à Besançon le congrès départemental de l'Association de l'Union Nationale des Combattants du Doubs.

Ce congrès annuel est organisé à tour de rôle par l'une des 41 sections du département. Il rassemble l'ensemble des adhérents du Doubs, les parlementaires, le Maire de Besançon, les représentants de la Préfecture, de l'armée, de la gendarmerie, les représentants de l'institution Union Nationale des Combattants et des associations départementales voisines.

Pour information, les trois principales missions de l'association sont :

- 1. la camaraderie et la solidarité
- 2. la défense des droits matériels et moraux des adhérents
- 3. le devoir de mémoire envers les camarades morts pour la France

400 à 500 participants sont attendus à Micropolis.

- 5 000 € pour l'Union Nationale des Associations de Parents, de Personnes handicapées mentales et de leurs amis (UNAPEI) Franche-Comté qui organise du 17 au 18 juin 2011 son 51ème congrès annuel.

Créée en 1960, l'UNAPEI réunit 600 associations travaillant pour que toute personne déficiente intellectuelle dispose d'une solution d'accueil et d'accompagnement et soit le plus possible intégrée dans la société. L'UNAPEI représente et défend les intérêts des personnes handicapées mentales et de leurs familles. Elle regroupe 60 000 familles. Elle gère 3 000 établissements et services médico-sociaux qui emploient avec les associations 75 000 professionnels.

La journée du 17 est consacrée à l'Assemblée Générale. Le 18 est réservé à 6 ateliers et une table ronde sur «la vie quotidienne avec son enfant handicapé mental».

- Les premiers pas après l'annonce du handicap
- Etre accompagné pour être moins seul
- Quel parcours éducatif pour son enfant ?
- Des adolescents comme les autres
- L'école et après
- L'association et les parents de jeunes enfants

1 200 congressistes participeront à ces deux journées. Mme Roselyne BACHELOT, Ministre des Solidarités et de la Cohésion Sociale, accompagnée de nombreuses personnalités politiques locales et de l'UNAPEI interviendront durant ce congrès.

- 1 000 € pour l'association Groupement Interprofessionnel Aviation Générale qui organise son assemblée générale d'automne.

L'association a vocation de promouvoir les activités de l'aviation générale en travaillant avec les instances européennes sur l'évolution des réglementations.

Cette assemblée a pour objectif de réunir plusieurs fois par an les professionnels de l'aviation et d'échanger sur les directives européennes. Le salon de l'aéronautique de Cannes a accueilli celle du printemps. L'Aérodrome de La Vèze a su convaincre le bureau organisateur que Besançon pouvait accueillir l'assemblée générale d'automne initialement prévue au Bourget.

70 participants sont attendus.

En cas d'accord, la somme totale, soit 6 500 €, sera prélevée au chapitre 65.95/6574.89052 CS 30200 (congrès privés).

## **Proposition**

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'attribution de ces subventions.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter la proposition du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 27 juin 2011.